

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PLEYBEN



Directrice : VAUTIER Enora

Adjointe de direction : BOURDIER Fanny

SOMMAIRE

I- Descriptif du centre

1. Présentation du territoire
2. Présentation du centre de loisirs

II- La pédagogie

1. Intentions éducatives de l'organisateur
2. Nos objectifs pédagogiques

III- L'encadrement

IV- La place des parents, les partenariats

V- Le budget

VI- La Sécurité

VII- L'évaluation

I. DESCRIPTIFS DU CENTRE

1. Présentation du territoire.

La Communauté de communes de PLEYBEN-CHATEAULIN-PORZAY s'étant du cœur du département du Finistère jusqu'à la mer (à l'Ouest). Elle regroupe les communes de CAST, CHATEAULIN, DINEAULT, GOUEZEC, LANNEDERN, LE CLOITRE-PLYBEN, LENNON, LOTHEY, PLEYBEN, PLOEVEN, PLOMODIERN, PLONEVEZ-PORZAY, PORT LAUNAY, SAINT COULITZ, SAINT NIC, SAINT SEGAL et TREGARVAN

La CCPCP est donc gestionnaire de 4 centres de Loisirs distincts mais ayant, depuis Janvier 2017, un Projet Educatif commun, un dossier d'inscription identique et un règlement de fonctionnement conjoint.

L'ALSH de Pleyben est situé sur la commune la plus importante de l'ancienne Communauté de Commune. Cette dernière se situe au carrefour des routes QUIMPER-MORLAIX et RENNES-CHATEAULIN, ce qui permet de bénéficier d'axes routiers intéressants pour l'installation de nouvelles familles dont les parents travaillent dans ces grandes agglomérations.

Cette situation permet également d'accéder facilement aux différentes infrastructures (piscine, cinéma, autres Centre de Loisirs...).

Cette région offre un paysage rural, singulier de part ses vallons, ses coteaux, ses rivières.

Deux rivières traversent l'ancienne communauté de communes, l'Aulne et la Douffine. La première est célèbre puisqu' elle marque la fin du canal de NANTES à BREST. Elle offre ainsi la possibilité de longer ce canal afin de profiter de la richesse de la faune et la flore local.

La richesse de ce territoire se découvre également au travers de nos partenariats associatifs locaux. Nous constatons un tissu associatif riche et diversifié : activités sportives, culturelles, découverte de l'environnement.

2. Présentation du centre de loisirs

Effectifs possibles :

L'accueil de loisirs est ouvert pour les enfants scolarisés de 2 à 12 ans.

Le centre peut accueillir jusqu'à 60 enfants simultanément dont un maximum de 24 enfants de moins de 6 ans accordé par la PMI.

-Lors des vacances scolaires le centre de loisirs peut accueillir jusqu'à 60 enfants.

-Lors des mercredis, le centre de loisirs peut accueillir 80 enfants avec des enfants de plus de 6 ans dans les locaux de l'école primaire.

Périodes et horaires d'ouverture :

Mercredi	Période de vacances scolaires
de 9h à 17h	de 9h à 17h
	Le centre fermera quelques jours pendant les vacances de Noël (suivant les dates des jours fériés) et un jour de fermeture sur en fin d'été pour rangement et nettoyage des lieux.
Une garderie de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 payante (1 euros) est mise en place.	Une garderie de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 payante (1 euros) est mise en place.

Le lieu

Son implantation est située au centre de Pleyben, dans le secteur du groupe scolaire public. Un emplacement idéal entre l'école maternelle et l'école primaire, permettant d'utiliser la cour de l'école et les parkings déjà existants, ainsi que son complexe sportif.

Ce bâtiment, héberge 4 structures : Le Multi-accueil (crèche et halte garderie), le RAM (Relais Assistantes Maternelles), l'ALSH et le périscolaire.

Au vu de l'augmentation du nombre d'enfants à 80 les mercredis, nous utilisons également les locaux de l'école (salle de motricité, d'arts plastiques) et nous proposons aux enfants de plus de 8 ans de déjeuner au self du collège.

Les locaux du centre de loisirs sont composés de :

- 3 grandes salles d'activités, une salle pour chaque tranche d'âges.
- Un restaurant
- Un bureau
- Une infirmerie
- Une salle de sieste
- Des sanitaires adaptés selon l'âge
- Un vestiaire avec des casiers
- La cour de l'école, un jardin en commun avec la crèche
- Une salle de réunion
- De nombreux jeux, jouets et du matériel pédagogique ainsi que 2 structures de psychomotricité.

II. LA PEDAGOGIE

1. Intentions éducatives de l'organisateur.

Afin de répondre à un déficit d'accueil et dans un souci éducatif et d'accompagnement de l'enfant sur son territoire, l'ancienne Communauté de Communes de PLEYBEN souhaitait développer une politique enfance-jeunesse dans un schéma global de développement.

En janvier 2017, la nouvelle CCPCP a acquis la compétence enfance-jeunesse. Les nouvelles intentions éducatives sont déterminées :

Intentions éducatives

- Autonomie** : Favoriser les prises d'initiatives, aider l'enfant à mieux se connaître, exposer ses idées...
- Accessibilité à tous** : Proposer des tarifs modulés en fonction des ressources familiales, favoriser l'accueil de différents publics de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.
- Citoyenneté** : Intégrer l'enfant à la vie du territoire, inciter l'enfant à devenir acteur de ses loisirs, apprendre à respecter le droit à la différence.
- Education** : Favoriser l'éducation à travers les règles de la vie (sécurité, santé, entraide et coopération ...)
- Développer l'**enrichissement culturel et relationnel** (épanouissement) de l'enfant.
- Mettre en œuvre une **démarche de projet participatif et concerté** avec les familles, les enfants, les associations afin de découvrir le dynamisme de la vie locale.
- Respecter le **rythme de l'enfant**.

L'objectif est d'instaurer un climat de confiance, de sécurité de façon à ce que l'enfant puisse se développer sereinement. Nous proposons un large panel d'activités allant du manuel, à l'art tout en passant par le sport dans l'idée d'élargir ses connaissances, de découvrir de nouvelles activités pouvant susciter chez lui de la curiosité, et l'amener à devenir un être pensant par lui même.

L'enfant est donc au centre de ce projet. Il est acteur de ses vacances.

2. Nos objectifs pédagogiques.

L'accueil se fait dans le respect des besoins physiologiques et affectifs des différents enfants.

Les activités sont des supports permettant d'atteindre ces objectifs pédagogiques et ne sont pas une fin en soi.

Notre travail sera de veiller à atteindre les objectifs suivants :

- **Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant.**
- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant** afin qu'il prenne du plaisir lors de son séjour (plaisir de faire ou ne rien faire, plaisir de découvrir)
- **Favoriser la solidarité**, la relation à l'autre qui amène à une cohésion de groupe.
- Adapter le quotidien de l'enfant au centre de loisir afin de **développer son autonomie et sa confiance en lui**, se responsabiliser.

Nous allons traduire ces objectifs au travers des différents moyens dont nous disposons :

- La journée type
- Les activités
- Les temps de vie quotidienne

La Journée type des mercredis

Pour l'été 2019 journée type (Cf annexe ETE 2019)

Comment intégrer les objectifs au travers de la répartition de la journée ?

Nous avons tout d'abord un cadre de travail, l'accueil de loisirs est ouvert de 9h00 à 17h00 et afin de répondre à un besoin d'accueil des parents, la collectivité souhaite mettre en place des temps de garderie avant et après le centre soit de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Pour les plus jeunes, il sera consacré un temps de présentation de la journée.

Sa journée doit être structurée, pour qu'il s'y retrouve autour de rituels (regroupements, organisation identique).

Il doit y trouver des temps individuels comme des temps collectifs, pour se ressourcer.

7h30-9h00 Accueil de l'enfant et des parents, éveiller, rassurer, accompagner

9h00-9h30 Prolongement de l'accueil des enfants permet aux enfants de respecter le rythme de chacun.

9h30-10h00 Présentation des activités - Rassemblement autour d'une histoire, d'un chant, choix des activités répartition en atelier, dynamiser le groupe.

10h00-11h30 Temps d'activités Accompagnement de l'enfant dans sa réalisation (pas faire à sa place)
Partir de ses envies

11h30-12h Rangement Implication dans la vie du centre, vie en collectivité

12h00-12h20 Temps calme ensemble avant le repas, chant ou histoire. Arrivée et départ de certains enfants permettre à chaque enfant d'aller à son rythme

12h00-13h30 Repas temps d'éducation à l'alimentation, éveil au gout, s'autonomiser, prendre du plaisir (le mercredi le repas débute à 12h30 car nous récupérons les enfants dans les différentes école)

13h30-14h

Temps calme, lecture d'histoires, relaxation, massage....

Ou au choix de l'enfant

Temps libre dehors

13h-15h30

Temps de sieste pour les enfants qui en ont besoin (en questionnant les parents)

14h00 Rassemblement : Dynamiser le groupe. Présentation et choix des activités. Arrivée et départ de certains enfants

14h00-15h45 Temps d'activités

15h45-16h Rangement

16h15-16h45 Goûter participation réalisation de goûter et implication des enfants, éveil au goût, prendre du plaisir

16h45-17h00 Départ des premiers enfants permettre aux enfants d'accéder à d'autres loisirs

17h00-18h30 Accueil du soir, départ échelonné des enfants, temps individuel avec l'enfant et son parent pour évoquer la journée.

Les activités.

Chaque enfant est unique, ce qui implique des goûts et des souhaits différents.

Afin d'y répondre, nous présentons un large panel d'activités aux enfants. Les activités vont de l'activité sportive à l'activité manuelle en passant par des activités culturelles, sans oublier les sorties (parc de jeux, sortie culturelle, plage, découverte des pratiques locales etc..)

Tous le long de l'année, nous profitons de la bibliothèque municipale, de la salle de spectacle, des différents parcs de jeux, de la forêt.

De plus, nous souhaitons développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant. C'est pour cela qu'il y a différentes façons d'envisager l'activité :

Laisser jouer : un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète et bienveillante.

Donner à jouer : l'activité initiée par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu, etc.). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant des possibilités d'évoluer. Il reste ou non ensuite.

Jouer avec : l'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté à l'enfant. L'animateur intervient dans les limites de ses compétences ou délègue à un autre animateur cette attention. L'accompagnement est nécessaire.

Faire jouer : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées, nous développons nos temps d'activités en atelier. L'atelier sera un moment défini dans la journée où l'animateur proposera aux enfants de découvrir un objet, une matière...et se sera à l'enfant de faire, d'essayer, de rencontrer SES difficultés pour réussir à atteindre SON objectif. L'enfant définira lui-même ce qu'il veut réaliser. L'animateur repère les enfants en difficulté devant ce fonctionnement et leur apporte une attention particulière.

L'objectif général étant de favoriser l'entraide et la valorisation entre les enfants. Les plus à l'aise, les plus imaginatifs, les plus bricoleurs pourront venir en aide à leurs copains, en attendant sur telles ou telles activités.

Suite aux demandes des enfants et de leurs parents, mais aussi en corrélation avec notre désir d'évoluer, nous avons mis en place des mini-séjours. Ces activités s'adressent avant tout aux usagers de la maison de l'enfance et des loisirs.

Les temps de vie quotidienne

« Notre action éducative ne s'arrête pas au temps d'activité. »

Cette phrase doit être notre leitmotiv tout au long de la journée. En effet, nous identifions les temps d'activité comme des instants éducatifs au même titre que les moments informels, comme le repas.

Durant les moments informels : un temps de jeu spontané sur la cour, une partie de jeu de société... L'animateur doit se rendre disponible pour l'enfant. C'est à l'enfant de faire le choix si oui ou non il a besoin de la compagnie de l'adulte. L'animateur peut ou non l'accompagner dans l'occupation de son temps libre. Des coins de jeux (dinettes, constructions, lecture, déguisements, coloriage, jeux de société, baby-foot) sont également mis à leur disposition tout au long de la journée.

Pour le repas, nous avons fait le choix avec l'équipe de manger à la table des enfants. Ce qui nous permet d'avoir une relation particulière avec l'enfant, de pouvoir les sensibiliser à l'alimentation, à la diversité des goûts, des aliments. Nous **tentons** de faire goûter les aliments aux enfants, de façon ludique et sympathique. Mais nous ne forçons **jamais** un enfant à goûter au risque de créer un blocage alimentaire. L'animateur doit évaluer le seuil de flexibilité de l'enfant sur ce sujet (la nuance entre un caprice et un réel blocage). « L'alimentation doit rester un plaisir. »

Afin de responsabiliser et valoriser les enfants, ils participent à la mise et au débarrassage de la table.

Chaque enfant se sert et nous l'aidons à évaluer la quantité afin d'assurer un partage équitable, mais aussi que le contenu de son assiette soit mangé (éviter le gaspillage).

III.L'encadrement

L'équipe d'animation se **doit d'être garante de la sécurité affective et physique de chaque enfant. Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.**

Pour ce faire, elle doit s'adapter aux spécificités des enfants dans un souci de patience et d'écoute.

Elle doit être source de propositions diversifiées et originales pour les enfants accueillis.

L'équipe d'animation est composée :

D'un(e) directeur(trice)

Il ou elle a comme fonctions :

- L'animation, la gestion, l'organisation de l'équipe ;
- La gestion financière, matérielle et administrative ;
- Les relations avec les différents partenaires ; de communication ;
- Les relations avec les familles ;
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires ;
- Il ou elle est garant(e) de la sécurité physique et affective des enfants ;
- Il ou elle est garant(e) de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail à la Communauté de communes
- De transmettre et partager les valeurs de la république

Des animateurs

Leur rôle est de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour favoriser l'épanouissement de l'enfant. L'équipe est soucieuse d'instaurer une relation de confiance ainsi qu'un cadre sécurisant favorisant le bien être de chacun. L'animateur est garant de la sécurité affective et physique de chaque enfant.

Un animateur a aussi pour fonction d'accueillir l'enfant, animer les différents moments de la journée, préparer et mettre en place les activités adaptées ainsi que ranger.

Nous prenons en compte les capacités et domaines de compétences de chaque animateur.

Chacun participe à l'élaboration du projet pédagogique en évoquant les moyens qui lui semble nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Des réunions régulières nous permettent de réévaluer ensemble les moyens utilisés si les objectifs ne sont pas satisfaits.

De plus, l'animateur est garant du bon fonctionnement de la structure (respect des lieux et du matériel) sous la responsabilité du directeur de la structure et du directeur de la Communautés de Communes.

Dans un souci de respect des rythmes et de l'éveil de chacun nous avons fait le choix d'établir **si nécessaire des tranches d'âges** avec pour attribution une salle de référence. Les enfants d'âges différents se retrouvent sur les temps informels, lors de grands jeux et lors des journées SCHMILBLIK (« t'es le Roi, fait ton choix » ... D'activité.)

Un (e) responsable de la cuisine

- Il ou elle réceptionne les repas en liaison chaude et les conditionne pour le service. Il ou elle prépare les goûters et reste responsable de l'hygiène aux abords de sa cuisine.

Sa pédagogie, commune avec l'équipe :

- Donner les moyens aux enfants de mettre et de débarrasser la table d'une façon chaleureuse,
- S'applique à dresser les plats avec créativité qui met l'eau à la bouche...;
- Se rend disponible pour toute activité culinaire ;

Organisation du travail de l'équipe.

L'équipe se réunit régulièrement afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le directeur et l'ensemble des animateurs participent à cette bonne organisation, le tout sous la conduite du directeur.

L'équipe dispose une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...). Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

IV. La place des parents, les partenaires.

Les parents

Nous défendons un accueil de loisirs éducatif, mais celui-ci ne peut fonctionner sans les parents.

Nous considérons que les parents sont nos partenaires. Notre travail ne peut s'effectuer sans leur participation active. En reconnaissant leur parentalité, nous renforçons la confiance en leurs pratiques éducatives et le lien social. Nous veillons à rester ouverts aux suggestions et remarques apportées par les parents travaillons afin d'y répondre au mieux.

Nous rencontrons les parents avec l'enfant au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Pour toutes questions nous restons à leur écoute.

Le projet pédagogique est à leur disposition à l'espace administratif pour consultation. Le règlement intérieur, le dossier et les modalités d'inscription à remplir, la fiche sanitaire de liaison leur seront remis.

Le Partenariat

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

Nous soutenons et nous travaillons en concertation avec le tissu associatif de la communauté de communes et différents partenaires.

Prestataires de services :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs fait appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Nous travaillons avec différents prestataires toutes l'année afin d'apporter une ouverture culturelle, ouverture sur le monde aux enfants.

CAF

La directrice est en contact permanent avec la CAF qui est notre partenaire financier et pédagogique.

DDCS (direction départementale de la cohésion sociale)

La directrice est en contact permanent avec la DDCS qui est notre partenaire pédagogique. Il garanti la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général du centre. Il peut inspecter le centre à l'improviste.

Ainsi, en l'absence de la directrice, un animateur est désigné référent pour fournir à l'inspecteur tous les documents nécessaires à cette inspection.

Il est important de noter que Jeunesse et Sports est un partenaire que l'on peut (ou doit) consulter pour toute question occasionnant un litige, en ce qui concerne la pédagogie ou la sécurité ou l'encadrement, etc.

La PMI

Le service Protection Maternelle Infantile du Conseil Général du Finistère a un regard sur les locaux et l'accueil général concernant les mineurs de moins de 6 ans. Elle délivre une autorisation d'ouverture conforme aux prérogatives définies.

La Communauté de communes de PLEYBEN-CHATEAULIN-PORZAY

La CCPCP est le gestionnaire de l'ALSH. Elle met à notre disposition les locaux et le mobilier. Nous nous engageons à les respecter avec les enfants, et ce d'une manière constante. Une commission enfance jeunesse est mise en place afin d'échanger sur l'évolution du centre. La directrice est référente à cette commission. Elle crée un lien entre le gestionnaire, les élus et le centre. La Communauté de communes reste notre partenaire financier majeur.

Au cours de ces réunions, il est abordé les sujets de chacun des services :

- ALSH :

- Suivi des fréquentations
- Intervention des animateurs
- Avis sur les animations spécifiques, sorties ...
- Budget
- Achat de matériel, jeux, mobilier...
- Problèmes divers

Les bénévoles

Certaines personnes extérieures au centre sont amenées à participer ponctuellement à des temps d'animation. Leur spécialisation est ressource à offrir aux enfants. L'équipe d'animation soutient constamment les bénévoles qui ne sont pas responsables des enfants.

Nous profitons aussi des différentes structures et associations de la communauté de communes et des alentours (bibliothèque, MRF, EHPAD, l'Arvest, EPAL, POLYSONNANCE...)

V. Le budget

Le budget de fonctionnement fait l'objet d'un travail partenarial avec le directeur et les élus de la Communauté de Communes.

Afin de faciliter la gestion des fonds et d'assurer un meilleur suivi pour les parents, nous optons pour un système de facturation à la fin de chaque mois.

1. La sécurité

Afin de protéger au maximum les enfants d'une intrusion, la porte d'entrée du centre de loisirs est fermée à clés de 9h à 17h. Une sonnette atteste de la présence d'un parent.

De plus, les animateurs ou directrices demandent la carte d'identité des personnes non connues venant chercher un enfant et nous vérifions dans le dossier si ce dernier est mentionné. Un écrit est demandé aux parents si un adulte non référencé dans le dossier vient chercher leur enfant.

Pour la sécurité des bâtiments, Cf le document registre des contrôles techniques et de sécurité dans le bureau de la Directrice du Multi-accueil.

VII. L'Évaluation

Afin de faire évoluer ce projet pédagogique, nous effectuons avec l'équipe des réunions bilans dont l'objectif est de questionner les moyens mis en place, et le cas échéant nous les réadaptions.

Les élus participent à l'évaluation de part leur connaissance du territoire et les retours des parents.

Un questionnaire de satisfaction pour les parents et les enfants est à envisager.

ANNEXE ETE 2019

Lors de notre dernière réunion pédagogique avec les animateurs de l'été qui s'est tenue le 25 Mai 2019, nous avons travaillé tous ensemble sur la réorganisation de notre accueil durant les grandes vacances estivales. Et tous les ans, nous essayons d'améliorer notre accueil afin que les enfants passent de bonnes vacances.

Quelques problématiques se posent à nous régulièrement

- Les enfants de 3-4 ans effectuant la sieste ont des difficultés à s'endormir dû aux passages réguliers dans les couloirs (salle sieste mal placée)
- De ce fait, nous sommes vigilants au bruit quand les enfants plus grands rentrent dans les bâtiments, ce qui nous contraint à les reprendre régulièrement.
- Les jours de pluie, les salles d'activités sont remplies et très bruyantes.

En lien avec ces constats, nous avons imaginé un réaménagement de l'espace dans la Maison de l'enfance :

4 salles d'animation

- Salle 1 (ancienne salle de sieste), cette salle serait une salle calme avec un petit coin bibliothèque, 1 ou 2 tables pour faire du coloriage, des puzzles.
- Salle 2 (ancienne salle des + de 8 ans), dans celle ci il y aurait tous les jeux de sociétés.
- Salle 3 (ancienne salle d'accueil et des 5-7 ans), nous gardons la structure et le coin d'nette, nous rajoutons un coin déguisement.
- Salle 4 (ancienne salle des 3-4 ans), il y aurait tous les jeux de constructions.

Ces différentes salles seront également utilisées pour les différentes activités dites « encadrées » (manuelles, théâtre, bricolage, danse....)

Mais pour se faire, un accès à l'école maternelle « les pâquerettes » est indispensable et plus précisément la salle de sieste et une salle qui ferait office de salle de réveil. Ces pièces seraient utilisées l'après-midi de 13h à 16h pour les 3-4 ans (voir 5 ans pour ce qui veulent se reposer).

Organisation de la journée :

7h30-8h : accueil des enfants et des parents (bureau central entre la salle 1 et 2)

(1 animateur qui liste les enfants qui arrivent et fait l'accueil avec les transmissions, l'autre animateur s'occupe, surveille les autres enfants dans la salle 1 et 2)

8h-10h : accueil des enfants et des parents (bureau central) **et ouverture des autres salles**

(les enfants peuvent déambuler dans les différentes salles en fonction de leurs envies : coloriage au calme, jeux de société, expression, imitation dans la salle de motricité..... les animateurs se positionnent dans les différentes salles. Proposition d'aller dehors à 9h si le temps le permet)

10h : regroupement et proposition des activités en fonction de la tranche d'âge (dans la salle motricité)

10h10-11h45 : Activités et rangement de son activité

11h45-12h15 : Passage aux toilettes et Regroupement dans la salle de motricité.

12h15-13h15 : repas dans les 2 salles (salle des tous petits et salle à manger) si beau temps possibilité d'aller manger avec un groupe dehors ou dans la salle jeux de société.

13h15-15h45 : Départ des 3-4 ans pour la salle de sieste à l'école maternelle avec les 2 animateurs référents, les 1^{er} enfants réveillés pourront avoir accès à des jeux, livres, coloriages ou autre dans la salle adjacente avec le 2^{ème} animateur. Quand tous les petits sont réveillés, ils descendent prendre le goûter.

13h15-14h : Réouverture de la salle calme et celle des jeux de société avec un animateur **et temps libre extérieur** avec un autre animateur, les enfants sont libres de rentrer ou sortir.

14h : regroupement dans la salle de motricité ou en extérieur et propositions des activités de l'après-midi

14h10-15h45 : Activités et rangement de son activité.

15h45-16h15 : Passage aux toilettes et Regroupement dans la salle de motricité

16h15-16h40 :Goûter dans les 2 salles (salle des tous petits et salle à manger) si beau temps possibilité d'aller manger avec un groupe dehors ou dans la salle jeux de société.

16h45-17h30 : Réouverture des différentes salles avec des animateurs référents ou dehors et accueil accompagnement des parents (leur indiquer qu'il y a 4 salles à visiter,) les enfants sont libres de rentrer ou sortir.

17h30-18h30 : Au fur et à mesure fermeture des salles et accueil et accompagnement des parents .

Cette organisation permettra aux enfants :

-De bien dormir pour les plus jeunes

-De s'épanouir dans différentes ambiances et que chacun s'y retrouve (besoin de calme..)

-Et développer une certaine autonomie

Cette organisation est une expérimentation sur l'été 2019.

Nous en reparlerons en équipe si besoin d'ajustement...

ANNEXE ETE 2019

Lors de notre dernière réunion pédagogique avec les animateurs de l'été qui s'est tenue le 25 Mai 2019, nous avons travaillé tous ensemble sur la réorganisation de notre accueil durant les grandes vacances estivales. Et tous les ans, nous essayons d'améliorer notre accueil afin que les enfants passent de bonnes vacances.

Quelques problématiques se posent à nous régulièrement

- Les enfants de 3-4 ans effectuant la sieste ont des difficultés à s'endormir dû aux passages réguliers dans les couloirs (salle sieste mal placée)
- De ce fait, nous sommes vigilants au bruit quand les enfants plus grands rentrent dans les bâtiments, ce qui nous contraint à les reprendre régulièrement.
- Les jours de pluie, les salles d'activités sont remplies et très bruyantes.

En lien avec ces constats, nous avons imaginé un réaménagement de l'espace dans la Maison de l'enfance :

4 salles d'animation

- Salle 1 (ancienne salle de sieste), cette salle serait une salle calme avec un petit coin bibliothèque, 1 ou 2 tables pour faire du coloriage, des puzzles.
- Salle 2 (ancienne salle des + de 8 ans), dans celle ci il y aurait tous les jeux de sociétés.
- Salle 3 (ancienne salle d'accueil et des 5-7 ans), nous gardons la structure et le coin d'nette, nous rajoutons un coin déguisement.
- Salle 4 (ancienne salle des 3-4 ans), il y aurait tous les jeux de constructions.

Ces différentes salles seront également utilisées pour les différentes activités dites « encadrées » (manuelles, théâtre, bricolage, danse....)

Mais pour se faire, un accès à l'école maternelle « les pâquerettes » est indispensable et plus précisément la salle de sieste et une salle qui ferait office de salle de réveil. Ces pièces seraient utilisées l'après-midi de 13h à 16h pour les 3-4 ans (voir 5 ans pour ce qui veulent se reposer).

Organisation de la journée :

7h30-8h : accueil des enfants et des parents (bureau central entre la salle 1 et 2)

(1 animateur qui liste les enfants qui arrivent et fait l'accueil avec les transmissions, l'autre animateur s'occupe, surveille les autres enfants dans la salle 1 et 2)

8h-10h : accueil des enfants et des parents (bureau central) **et ouverture des autres salles**

(les enfants peuvent déambuler dans les différentes salles en fonction de leurs envies : coloriage au calme, jeux de société, expression, imitation dans la salle de motricité..... les animateurs se positionnent dans les différentes salles. Proposition d'aller dehors à 9h si le temps le permet)

10h : regroupement et proposition des activités en fonction de la tranche d'âge (dans la salle motricité)

10h10-11h45 : Activités et rangement de son activité

11h45-12h15 : Passage aux toilettes et Regroupement dans la salle de motricité.

12h15-13h15 : repas dans les 2 salles (salle des tous petits et salle à manger) si beau temps possibilité d'aller manger avec un groupe dehors ou dans la salle jeux de société.

13h15-15h45 : Départ des 3-4 ans pour la salle de sieste à l'école maternelle avec les 2 animateurs référents, les 1^{er} enfants réveillés pourront avoir accès à des jeux, livres, coloriages ou autre dans la salle adjacente avec le 2^{ème} animateur. Quand tous les petits sont réveillés, ils descendent prendre le goûter.

13h15-14h : Réouverture de la salle calme et celle des jeux de société avec un animateur **et temps libre extérieur** avec un autre animateur, les enfants sont libres de rentrer ou sortir.

14h : regroupement dans la salle de motricité ou en extérieur et propositions des activités de l'après-midi

14h10-15h45 : Activités et rangement de son activité.

15h45-16h15 : Passage aux toilettes et Regroupement dans la salle de motricité

16h15-16h40 :Goûter dans les 2 salles (salle des tous petits et salle à manger) si beau temps possibilité d'aller manger avec un groupe dehors ou dans la salle jeux de société.

16h45-17h30 : Réouverture des différentes salles avec des animateurs référents ou dehors et accueil accompagnement des parents (leur indiquer qu'il y a 4 salles à visiter,) les enfants sont libres de rentrer ou sortir.

17h30-18h30 : Au fur et à mesure fermeture des salles et accueil et accompagnement des parents .

Cette organisation permettra aux enfants :

-De bien dormir pour les plus jeunes

-De s'épanouir dans différentes ambiances et que chacun s'y retrouve (besoin de calme..)

-Et développer une certaine autonomie

Cette organisation est une expérimentation sur l'été 2019.

Nous en reparlerons en équipe si besoin d'ajustement...

